

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2013

L'an deux mille treize, le quatorze février, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	8	Statuts CDC	Vote des statuts de la CDC Montaigne Montravel et Gurson	
2	9	SMAS	Dissolution du SMAS	
3	10	Photocopieur Mairie	Renouvellement contrat photocopieur Mairie	
4	11	Dons	Dons anonymes	
5	12	Réforme rythmes scolaires	Réforme rythmes scolaires	
6	13	Projet de fermeture d'une classe dans le RPI	Projet de fermeture d'une classe dans le RPI	

L'an deux mille treize, le quatorze février à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 07 février 2013.

**Etaient présents** : Daniel LACHAIZE, Jean-Thierry LANSADE, Alain BATAÇ, Jean-Luc FAVRETTO, Josiane MANZANAS, Jacques BERTHET, Annick KOURLATE, Florentine N'GAPELE COULIBALY, Marie-France AUDET, Michel CARPENTIER, Héléne GUISSSET,

**Absents excusés** : Marie-Pierre POUGET, Claude ROUCHEYROLLE, Franck POURTAL, Marie-José GUERIN

**Absent non excusé** : néant

**Procurations** : M. ROUCHEYROLLE à M. LACHAIZE  
Mme POUGET à Mme N'GAPELE COULIBALY  
M. POURTAL à M. FAVRETTO  
Mme GUERIN à Mme MANZANAS

**Secrétaire de séance** : M. LANSADE Jean-Thierry

### **Approbation du procès-verbal**

Le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu de la réunion du 11 janvier 2013 pour approbation. Aucune remarque n'est apportée sur le compte rendu et celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le Maire informe que suite au décès de Madame RABOISSON Mère, le Conseil Municipal a reçu des remerciements de la famille.

### **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

## **ORDRE DU JOUR**

## **STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON**

Le Maire rappelle qu' après avoir intégré les propositions demandées par les commissions intercommunautaires réunies le 16 janvier 2013, les statuts de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson ont été avalisés, d'une part par les services de l'Etat et d'autre part par les membres du conseil communautaires à 22 voix pour et 9 contre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve ces statuts à :

- 11 voix Pour
- 1 abstention
- 3 voix Contre

## **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE D'ACTION SOCIALE (SMAS)**

Le Maire rappelle la mise en œuvre de la proposition n° 27 du SDCI visant à la réduction du périmètre du SMAS de Vélines à la Commune de Saint Michel de Montaigne, puis sa dissolution, du fait de son inclusion dans la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson.

Aussi, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la modification du périmètre du syndicat, et approuve ces statuts par 12 voix Pour et 3 abstentions.

## **CHOIX DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DU PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE**

Le Maire informe que le contrat de location du photocopieur de la Mairie arrive à expiration au mois de juillet 2013. Il convient de décider avec quel fournisseur ce contrat sera renouvelé.

Deux propositions sont parvenues à la Mairie : Rank Xeros et Sharp

Ce dernier propose un tarif plus avantageux et il est décidé de demander à Rank Xeros notre fournisseur habituel de s'aligner étant donné que son matériel donne entière satisfaction aux utilisateurs depuis deux décennies.

## **DONS ANONYMES**

Le Maire indique qu'un généreux bienfaiteur a souhaité faire un don à la Collectivité d'un montant de 2 000 € pour soutenir le projet d'aménagement de la salle de judo dans les granges de l'immeuble Reynaud.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ce legs et remercie vivement le donateur.

## **TRAVAUX SALLE MULTIACTIVITES**

Le Maire rappelle que le dossier DETR concernant ces travaux a été déposé à la Sous Préfecture le 31 janvier dernier.

Néanmoins un travail de fond pour affiner ce projet est nécessaire et la Commission des bâtiments devra se réunir très rapidement dans ce but.

Un dossier de demande de subvention a également été déposé auprès de M. le Conseiller Général pour attribution du Contrat d'Objectif, ainsi qu'auprès de M. le Président de la Communauté de Communes Montaigne Montravel Gurson pour une attribution au titre du Fonds de Concours.

### **REHABILITATION DES DEUX LOGEMENTS REYNAUD**

Le marché sera publié mardi 19 février au plus tard, sur les sites du Conseil Général, du Pays du Grand Bergeracois ainsi que sur le Sud Ouest.

Les dossiers seront reçus en Mairie jusqu'au vendredi 08 mars à 17 heures.

En outre, 70 artisans du bâtiment, concernés de la Communauté de Communes Montaigne Montravel Gurson ont été personnellement destinataires de cette information.

Les plis seront ouverts le lundi 11 mars, l'attribution du marché sera faite le 22 Mars et le début des travaux est prévu le 15 Avril prochain.

### **USTOM**

Concernant la lettre envoyée par le Maire au nom du Conseil Municipal, contestant la grille tarifaire provisoire de la redevance incitative, Monsieur MALANDIT, Vice Président de l'USTOM, et responsable de la mise en place de cette collecte informe qu'il s'agit d'un document de travail établi à partir de données prévisionnelles et apparemment très surévaluées. Aussi, il faut attendre le résultat de l'année test 2013 avant d'évaluer un coût définitif qui sera à fortiori, moins élevé.

### **PPRI**

Monsieur BERTHET indique que suite à la délibération demandant la mise en cohérence des PPRI Gironde/Dordogne, le Préfet répond qu'aucune donnée nouvelle ne justifie la remise en cause du choix de l'élaboration initiale de ces PPRI.

### **EIFFAGE**

Le Maire indique que l'alarme incendie de la salle du 3<sup>e</sup> âge a été installée et mise en service. Une attestation en ce sens a été envoyée à la Sous Préfecture qui a levée la dernière réserve émise par la commission de sécurité.

### **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Le Maire indique que la personne en charge des ados au sein du centre de loisirs souhaite organiser des échanges entre les deux conseils municipaux des jeunes de Saint Antoine de Breuilh et Montcaret.

Mme N'GAPELE COULIBALY informe le conseil municipal des activités en projet :

-atelier cuisine

-réflexion sur l'étude d'un espace loisirs et sports.

Elle souhaite que des ordinateurs soient mis à la disposition des jeunes dans la bibliothèque.

Un devis de 250 € est proposé pour l'achat d'un processeur et d'un clavier. Toutefois, il est précisé que l'accès à la bibliothèque ne pourra être envisagé qu'avec la présence d'adulte responsable.

### **SMAS**

Madame GUISET rend compte de la dernière réunion du 12 février dernier où le Compte Administratif a été voté.

La cotisation par habitant et par an passe de 8,5 € à 7 €, afin d'harmoniser les participations entre les SMAS de Villefranche et Vélignes.

Elle précise que le nombre d'heures d'aide aux personnes âgées est en diminution du côté des caisses de retraites et que la situation est alarmante.

### **BAS MONTRAVEL**

Monsieur FAVRETTO indique que le périmètre et les nouveaux statuts du syndicat ont été votés à la dernière réunion du 12 février.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON**

- Attribution du marché de travaux pour l'aménagement d'Écopôle

Il a été procédé à l'ouverture des plis du marché des travaux pour l'aménagement d'écopôle. Seul le lot n° 1 (VRD) a été attribué, les autres étaient infructueux.

- Création d'un budget annexe
- Vente SDE pour transformateur

- Délégations au Président
- Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % du N-1
- Définition des durées d'amortissement
- Adhésion au service de santé et sécurité au Travail du Centre de Gestion
- Désignation des délégués au CNAS
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation des délégués aux différents syndicats
- Exercice du pouvoir de police spéciale
- Arrêtés de projet de périmètres pour le Syndicat Mixte d'Action Sociale de Vélines et le Syndicat Mixte d'assainissement du Bas Montravel.

### **EVALUATION DES RISQUES**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'évaluation des risques professionnels, Monsieur BERTHET rappelle que la Collectivité a bénéficié d'une subvention de la CNRACL de 4 960 €.

Cette enveloppe a permis de réaliser les achats nécessaires à l'amélioration des conditions de travail du personnel

-agent de voirie : 896 €

-garderie : 470 €

-restaurant scolaire : 396 €

-secrétariat : 920 €

-salle des fêtes : 1 180 €

-école : 856 €

### **COURRIER DE L'INSPECTRICE D'ACADEMIE**

Le Maire indique que la baisse d'effectif des élèves du RPI Montcaret /St Seurin de Prats risque d'entraîner la fermeture d'une des six classes de l'école.

Une recherche approfondie des inscriptions pour septembre 2013, en particulier auprès des nouveaux habitants des deux Communes sera réalisée rapidement afin de préciser les effectifs exacts et un courrier commun contresigné des deux Maires sera envoyé à l'Inspection.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré souhaite, à l'unanimité, mettre tous les moyens possibles en œuvre pour sauvegarder cette classe, compte tenu des efforts budgétaires qui ont été réalisés ces dix dernières années sur le poste Ecole.

### **REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

Le Maire souhaite recueillir l'avis du Conseil Municipal concernant la date de mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui passe de 4 jours à 4, 5 jours de classe, la semaine scolaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, dans sa majorité, opte pour une mise en place au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### **SITE INTERNET MONTCARET.FR**

Madame N'GAPELE COULIBALY informe que 364 visiteurs sont allés sur ce site du 14 janvier au 13 février pour une durée moyenne de consultation de 3 mn 15 s.

Le Conseil Municipal félicite les élus qui s'occupent de ce site (M. BERTHET, M. BATAÇ, Mme N'GAPELE COULIBALY) qui connaît un vif succès.

La séance est levée à 21 H 00

Prochaine réunion le 14 Mars 2013 à 18 h 30

Le Maire,

Daniel LACHAIZE	
-----------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Thierry LANSADE		Hélène GUISET	
Jean-Luc FAVRETTO		Marie-France AUDET	
Claude ROUCHEYROLLE	Absent	Marie-Pierre POUGET	Absente
Annick KOURLATE		Florentine N'GAPELE COULIBALY	

Josiane MANZANAS		Marie-José GUERIN	Absente
Jacques BERTHET		Alain BATAÇ	
Franck POURTAL	Absent	Michel CARPENTIER	